



Résolution 5 : Une charte revendicative pour lutter au quotidien

Le rôle premier de l'UEC est de porter un projet de transformation de l'Université et de la société. Pour cela, en tant que militants communistes, nous participons au développement des luttes étudiantes. **C'est en étant présent au quotidien dans les luttes que nous pourrons confronter notre projet aux attentes des étudiants et travailler de manière efficace au développement d'un rapport de force permettant de réaliser les changements que nous voulons.**

Pour l'efficacité des luttes, nous faisons la promotion d'un engagement syndical ou associatif. En effet, ces acteurs de la vie universitaire agissent pour la défense des intérêts étudiants et la satisfaction de leurs besoins immédiats. En plus de leur utilité concrète, ils donnent accès aux instances des universités - où à défaut parfois de réels pouvoirs les élus étudiants sont informés des mesures prises - et permettent de mettre en place un rapport de force institutionnel.

Une charte revendicative a pour but de définir des revendications à court et moyen termes que nous voulons porter. Elle associe aux trois axes de notre projet des objectifs plus immédiats, qui sont autant de débouchés aux luttes locales ou nationales et d'outils concrets pour aiguiser les contradictions du système capitaliste et pouvoir amener notre projet pour l'Université.

Construire un cadre pour des diplômes reconnus

Afin de permettre à tous d'acquérir un diplôme de qualité réellement reconnu dans le monde du travail, il est nécessaire de renégocier les rapports entre grille salariale et diplôme. En effet, la reconnaissance dans les conventions collectives de l'équivalence entre un diplôme et un salaire est nécessaire afin de lutter contre la précarité toujours croissante que rencontrent les salariés. Cela nécessite bien entendu un retour à un cadrage national des diplômes, en termes de volume horaires et d'orientations pédagogiques notamment, ce qui s'oppose à la réforme LMD et au plan Licence.

Sécuriser les emplois de la fonction publique

Il est également nécessaire, pour que les conditions d'études soient meilleures, de mettre en place un plan de recrutement de personnels (enseignants-chercheurs et BIATOSS), sous le régime de la fonction publique, afin de permettre un meilleur encadrement pédagogique et administratif des étudiants. Le CROUS doit également bénéficier d'un plan de ce type, afin de permettre une meilleure prise en charge de l'aide sociale étudiante. La titularisation des personnels vacataires est également un point indispensable.



Rénover les locaux du service public

Il est nécessaire de mettre en place un plan de financement pour la rénovation des locaux universitaires et de ceux des CROUS (cité-U, resto-U,...), la vétusté de nombre d'entre eux n'étant plus à démontrer, afin de permettre aux étudiants et personnels de travailler dans un cadre sécurisé et agréable.

Mettre en place un statut pour les stagiaires

Le stage, en tant qu'outil pédagogique, peut avoir une certaine validité. Mais nous ne pouvons tolérer les stages actuels qui ne font que renforcer la précarité des étudiants et la concurrence en remplaçant des salariés par des stagiaires non-payés. Il est donc nécessaire de demander à ce que les stages soient soumis au contrôle pédagogique de commissions paritaires d'enseignants-chercheurs et d'étudiants.

De plus, les stagiaires ne doivent être embauchés en surnombre, afin de ne pas occuper des postes qui doivent être donnés à des salariés. Par ailleurs, l'acceptation des stages par les structures d'accueil (entreprises ou associations) doit être obligatoire, dans la limite de quota fixés nationalement.

La question de la rémunération de ces stages doit également être posée et doit correspondre à ce qu'est le stage. Si comme c'est souvent le cas, il correspond à une vente de force de travail, alors il doit être rémunéré. Si c'est un stage d'observation, de découverte sans réelle participation à la production alors le remboursement des frais liés au stage peut suffire.

Développer un statut social du travailleur en formation

Une autre nécessité pour que les étudiants puissent travailler dans de bonnes conditions est celle de l'aide financière. Pour cela, une augmentation immédiate en nombre et en montant des bourses sur critères sociaux serait une première étape. Le financement pourrait être assuré par la suppression de la demi part fiscale accordée aux familles les plus aisées, ce qui permettrait un doublement du montant global de l'aide sociale. La remise à plat des critères d'obtention des bourses est dans ce cadre impérative : il est nécessaire d'augmenter le nombre d'échelons, afin de rendre compte de la diversité du milieu étudiant.

Afin d'empêcher que cette hausse des revenus étudiants entraîne un développement de la spéculation, notamment dans le domaine immobilier, il faut en parallèle qu'un grand nombre de services (logement, restauration, communication,...) soient ramenés dans le giron public, afin de permettre aux étudiants de bénéficier de tarifs réglementés, inférieur au coût de production, et tendant à terme à la gratuité. Au delà de la refonte du système de bourses et de ces propositions, il est nécessaire de porter à terme une réforme structurelle du système d'aides pour la mise en sécurité sociale de l'étudiant.



Réaliser l'égalité en droits avec les étudiants étrangers et développer la mobilité internationale

L'Université, lieu de partage des savoirs, doit être ouverte sur le monde et a une vocation internationale forte. En conséquence, il est nécessaire que toute personne venant sur le territoire français pour étudier puisse obtenir, sans justificatif autre que ceux demandés aux étudiants français, une carte d'étudiant lui donnant immédiatement droit à une carte de séjour pour toute la durée de ses études, sans condition aucune.

De plus, afin de permettre à tous les étudiants de se nourrir d'autres cultures, participant ainsi à leur émancipation intellectuelle, il est nécessaire de développer, en nombre et en montant, les bourses à la mobilité internationale, afin de permettre à tout étudiant le désirant de passer une année d'étude dans le pays de son choix.

Promouvoir une gestion démocratique du service public

Il est également important que l'Université garde sa gestion démocratique. Là où la LRU bafoue toute idée de gestion commune des universités, nous pensons qu'il est important de revoir complètement le système. En effet, les conseils universitaires doivent prendre une plus grande place dans la gestion de l'université, afin de ne pas concentrer les pouvoirs entre les mains d'un président et de son équipe. De plus, nous pensons que la composition de ces conseils doit tendre à la parité entre étudiants, enseignants-chercheurs et BIATOSS.